

STAGIAIRES

Spécial titularisation

Éditorial

La fin de l'année scolaire marque plusieurs échéances pour les stagiaires. La première échéance est évidemment liée à la question essentielle de la titularisation, qui est une étape incontournable de l'entrée dans le métier d'enseignant. Même si la grande majorité des stagiaires est titularisée à la suite de cette année et que les licenciements sont rares, l'enjeu de la titularisation est trop souvent une cause de stress et d'angoisse pour de nombreux stagiaires. A l'origine d'une telle situation il y a une démarche très souvent infantilissante de la part de l'administration qui donne l'impression à de nombreux stagiaires de supporter une forme d'« épée de Damoclès » durant leur année de stage.

La relative opacité de la procédure de titularisation est aussi à pointer : la plupart des stagiaires ne commencent à être fixés sur leur situation que lorsque les convocations pour l'entretien avec le jury sont envoyées à partir de la mi-juin. Et ce n'est qu'à ce moment qu'ils peuvent avoir accès en toute transparence à l'intégralité de leur dossier de titularisation.

Pour finir, les critères de titularisation restent trop opaques en l'absence d'un cadrage national clair ; l'entretien avec le jury académique a des contours bien trop flous pour que les stagiaires puisse s'y préparer de manière satisfaisante. Dans ce numéro de *SNES Versailles Infos*, vous trouverez un

certain nombre d'informations sur la titularisation.

L'heure est aussi au bilan de la formation des stagiaires qui se fait dans le cadre de l'ÉSPÉ de Versailles. Cette année encore, l'ÉSPÉ de Versailles a fait montre de nombreux dysfonctionnements sur lesquels les stagiaires nous ont alerté. Les progrès opérés depuis la création de l'ÉSPÉ en 2013 sous l'impulsion de Vincent Peillon existent mais les problèmes persistent, que ce soit dans l'académie de Versailles ou ailleurs, au point que dans les académies de Grenoble ou Paris des mobilisations des stagiaires ont eu lieu. Dans l'Académie de Versailles le SNES -FSU est intervenu en défense des stagiaires et certaines améliorations ont ainsi pu être constatées.

Il reste toutefois beaucoup à faire pour atteindre l'objectif d'une formation qui soit celle de personnels enseignants hautement qualifiés et autonomes dans la conception de leurs pratiques professionnelles. De même l'utilisation des stagiaires avant tout comme des « moyens », à l'image de ce que fait le SIEC lorsqu'il choisit de convoquer des stagiaires afin de corriger les épreuves du bac, doit cesser au plus tôt.

Romain Rouzaud et Baptiste Eychart
Secteur Entrer dans le métier du SNES Versailles

Sommaire

- p. 1 – Éditorial
- p. 2 – La titularisation
- p. 3 – ÉSPÉ : les problèmes persistent
- p. 4 – Convocation aux examens : c'est non ! / Après votre année de stage...

Supplément : enquête spéciale stagiaires